

**Investir dans les collectivités, l'éducation, la culture, la diversité, l'équité et
l'expansion des exportations**

**Mémoire sur les Consultations prébudgétaires
en vue du Budget de 2019**

**Présenté par : l'Association nationale des éditeurs de livres et
l'Association of Canadian Publishers**

Août 2018

**ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES**

acp
association of
CANADIAN
PUBLISHERS 

Recommandation

Que le gouvernement fasse passer le budget annuel du Fonds du livre du Canada (FLC) de 38,4 millions de dollars à 58,4 millions de dollars sur cinq ans ou moins, avec un investissement échelonné proposé de 4 millions de dollars par année à compter de 2019.

Introduction

Ensemble, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'Association of Canadian Publishers (ACP) représentent plus de 215 éditeurs, situés dans l'ensemble des dix provinces et au Nunavut. Nos membres sont des entreprises indépendantes, détenues et exploitées par des Canadiens, qui apportent une contribution décisive aux industries de création du Canada. Les livres jouent un rôle important au sein des autres médias : ils sont durables, ils font autorité et ils influencent le débat public. Dans l'environnement médiatique actuel, où il est souvent difficile de faire la part entre la réalité et la fiction, les éditeurs de livres contribuent de façon essentielle à la démocratie, la culture et l'éducation canadiennes, et ils diffusent les histoires canadiennes à l'échelle planétaire.

Les éditeurs appartenant à des Canadiens sont responsables de 80 % des nouveaux livres écrits par des auteurs canadiens chaque année; par ailleurs, ils contribuent à une industrie de 1,5 milliard de dollars. Nous sommes des partenaires créatifs dans le développement de nouveaux ouvrages de tous les genres et nous sommes reconnus à l'échelle internationale pour notre créativité, notre entrepreneuriat et notre démarche d'entreprise novatrice.

Bien que les marchés francophone et anglophone au Canada présentent des caractéristiques et des défis distincts, l'ANEL et l'ACP s'unissent pour recommander l'augmentation du Fonds du livre du Canada (FLC). En décembre 2016, le Comité permanent des finances a recommandé au Parlement d'augmenter le budget du FLC¹. Cette recommandation a été appuyée par tous les partis, mais rien n'a encore été mis en œuvre.

Contexte

Les nombreuses réalisations des éditeurs canadiens sont en partie attribuables aux investissements judicieux du gouvernement et à des politiques publiques visionnaires. Le soutien du FLC et du Conseil des arts du Canada² demeure essentiel aux éditeurs de propriété canadienne, qui travaillent avec assiduité à tirer le maximum de l'investissement du contribuable. Nos efforts collectifs se traduisent par des gains économiques, éducatifs, culturels et aux collectivités. Les 30,7 millions de dollars investis annuellement grâce au programme Soutien aux éditeurs du FLC favorisent la publication chaque année de plus de 6 000 livres originaux d'auteurs canadiens en français, en anglais et en langues autochtones³, et contribuent à générer des recettes qui viennent alimenter encore plus l'investissement et l'innovation. En 2017-2018, les éditeurs admissibles ont fait état de ventes de livres de 410 millions de dollars; presque le tiers de ces recettes ont été réalisées sur les marchés internationaux.⁴ Parmi les produits culturels, les livres se classent au deuxième rang de l'exportation.

¹ « Créer les conditions favorables à la croissance économique : des outils pour les gens, les entreprises et les collectivités », Comité permanent des finances, décembre 2016.

² Le volet Soutien aux éditeurs du FLC repose sur une formule et récompense les éditeurs pour le succès commercial; les programmes du Conseil des arts du Canada récompensent l'excellence artistique. Les programmes se complètent de manière très efficace; chacun joue un rôle essentiel pour l'écosystème de financement des éditeurs du Canada. Nous nous joignons à d'autres groupes du secteur des arts et de la culture pour célébrer l'investissement du gouvernement dans le Conseil des arts du Canada. Il convient toutefois de noter que la majorité des éditeurs canadiens ne bénéficient pas du nouveau financement. Chez 54 % des bénéficiaires de la composante Éditeurs littéraires du Conseil des arts du Canada, le soutien financier s'est stabilisé ou a diminué depuis la mise en place du nouveau modèle de financement, et ce, en dépit de l'importante augmentation du financement du Conseil des arts du Canada. Par ailleurs, cet investissement exclut les éditeurs d'ouvrages non littéraires qui ne sont pas admissibles au soutien du Conseil des arts du Canada.

³ « Plan ministériel 2018-2019 », Patrimoine canadien, 2018, p. 6.

⁴ Source : Fonds du livre du Canada, Patrimoine canadien, 20 juillet 2018.

Survol du Fonds du livre du Canada

Le FLC « assure un accès à une grande diversité de livres d’auteurs canadiens tant au pays qu’à l’étranger, en favorisant une industrie canadienne du livre viable qui publie des livres d’auteurs canadiens et en fait la promotion ».⁵ Le FLC comporte deux volets : Le volet Soutien aux éditeurs offre de l’aide financière pour la production, la commercialisation et la distribution continue de livres d’auteurs canadiens, pour les projets de stages et pour la planification des activités; le volet Soutien aux organismes appuie la commercialisation collective et renforce l’infrastructure de l’industrie du livre par l’entremise de projets de perfectionnement professionnel, de stages et des projets liés à la technologie.

Le Fonds du livre du Canada fonctionne. Le programme récompense le succès commercial et est un élément essentiel de l’infrastructure de notre industrie. La modernisation du FLC est parmi les tactiques comprises dans le Cadre stratégique du Canada créatif de 2017 de Patrimoine canadien,⁶ lequel affirme l’importance du rôle du FLC pour appuyer l’industrie et faire croître l’économie créative. Cependant, l’érosion continue du Fonds signifie que le programme, et, par extension, les éditeurs qu’il sert, doit faire plus avec moins. Toute discussion relativement à la modernisation du FLC doit reconnaître que le programme fonctionne avec un budget établi en 2001, avant l’adoption généralisée de la vente au détail de livres en ligne, des téléphones intelligents et des lecteurs électroniques; avant la multiplication des formats numériques; et avant la consolidation généralisée de l’édition, la distribution et la vente au détail de livres à l’échelle planétaire.

La valeur réelle du FLC a chuté de plus de 35 % depuis 2001, ce qui réduit les effets du programme. Toutes les années, de nouveaux éditeurs s’intègrent au programme Soutien aux éditeurs;⁷ voilà le signe d’un secteur d’édition en bonne santé. Le programme se voit toutefois de plus en plus sollicité. Le programme Soutien aux organismes est également sursollicité. Les demandes admissibles reçues pour 2018-2019 dépassent le budget disponible de 48 %, soit plus de 2,7 millions de dollars,⁸ et de nombreux organismes ont vu leur financement réduit, même lorsqu’il s’agit de projets fructueux qui correspondent aux objectifs du gouvernement.

Les éditeurs de livres canadiens n’évoluent pas dans le même environnement commercial qu’en 2001; ils ont fait d’importants investissements pour s’adapter à un environnement commercial en mutation. L’augmentation proposée de 20 millions de dollars sur les cinq prochaines années viendrait alimenter une nouvelle phase de croissance et de développement.

Augmentation proposée du Fonds du livre du Canada, 2018-2023 (en millions)⁹

	2018-2019	2019-2020	2019-2020	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Soutien aux éditeurs	30,7	33,9	37,1	40,3	43,5	46,7
Soutien aux organismes	5,6	6,2	6,8	7,4	8,0	8,6
Budget de fonctionnement du FLC	2,1	2,3	2,5	2,7	2,9	3,1
Total	38,4	42,4	46,4	50,4	54,4	58,4

⁵ Fonds du livre du Canada, consulté le 11 juillet 2018 : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-livre.html>

⁶ « Le cadre stratégique du Canada créatif », Patrimoine canadien, 2017, p. 17.

⁷ En 2016-2018, le volet Soutien aux éditeurs comptait sept nouveaux bénéficiaires. En 2017-2018, il en comptait quatre.

⁸ Mise à jour du programme Fonds du livre Canada, présentée à l’assemblée générale annuelle de l’ACP, 5 juin 2018, p. 13.

⁹ Les figures présentées représentent la base budgétaire du FLC et ne comprennent pas les investissements effectués par l’intermédiaire du fonds Exportation créative Canada de Patrimoine canadien. Les projections de 2018-2019 sont fondées sur les chiffres réels de 2017-2018.

Incidence prévue sur les subventions du volet Soutien aux éditeurs (en milliers)¹⁰

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Subvention moyenne	128 182	139 506	152 675	165 844	179 012	192 181

Incidence du nouvel investissement dans le FLC

L'augmentation du FLC aurait d'importantes répercussions de grande portée au sein de notre industrie. Voici les cinq principaux éléments :

1. *Augmenter la capacité concurrentielle dans le secteur canadien de l'édition.*

Les éditeurs appartenant à des Canadiens concurrencent les maisons d'édition multinationales pour les utilisateurs et les auteurs; par ailleurs, notre marché est dominé par les livres importés de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis. Le FLC aide à mettre en place des conditions équitables pour les éditeurs indépendants qui se trouvent dans ce marché des plus concurrentiels. L'augmentation du budget permettrait aux éditeurs canadiens de livrer une concurrence plus efficace par l'intermédiaire d'investissements stratégiques qui répondent aux besoins et possibilités particuliers de chaque éditeur.

Quel serait le portrait de la réussite?

- Les ventes de livres d'auteurs canadiens augmenteraient en raison d'efforts de commercialisation et de promotion accrus.
- Plus de livres d'auteurs canadiens, notamment de nouveaux auteurs et d'auteurs d'origines diverses et de collectivités autochtones, seraient publiés.
- Les auteurs les plus reconnus continueraient de publier des livres auprès de maisons d'édition appartenant à des Canadiens, plutôt que de passer à des maisons d'édition multinationales; l'importance d'investir dans les auteurs émergents se verra alors accentuée.

2. *Encourager l'innovation numérique et l'expérimentation.*

Les technologies numériques sont fondamentales pour notre industrie. Par ailleurs, les investissements du FLC ont joué un rôle crucial relativement aux succès des éditeurs canadiens dans le cadre du passage au numérique. Les maisons d'édition canadiennes utilisent les outils numériques pour créer, commercialiser, vendre et livrer les livres, quel que soit leur support : papier, numérique ou audio.

La flexibilité des programmes du FLC aide les éditeurs à réagir de manière stratégique aux occasions créées par les technologies numériques. Le budget du FLC a toutefois chuté en valeur à une époque nécessitant des investissements accrus. L'augmentation de l'investissement par le biais du FLC améliorera la capacité des éditeurs de planifier pour l'avenir, de continuer à optimiser les activités dans l'espace numérique et d'explorer les nouvelles occasions d'affaires à mesure qu'elles se présentent.

Quel serait le portrait de la réussite?

- Les lecteurs canadiens, y compris ceux composant avec une incapacité visuelle, auront accès à des livres canadiens sur le support qui leur convient.

¹⁰ Les contributions du volet Soutien aux éditeurs varient d'année en année selon le nombre de demandeurs et leurs ventes admissibles. Au moment de la rédaction du présent document, le montant des subventions pour 2018-2019 n'a pas encore été publié. Les estimations présentées dans le présent document sont fondées sur les subventions octroyées en 2017-2018.

- Les éditeurs et les maisons d'édition canadiens accéléreront leurs activités de recherche et de développement en matière de nouveaux modèles d'affaires et de marchés numériques émergents (p. ex., livres audio).
- Grâce à la réaction stratégique des éditeurs canadiens à l'évolution du marché numérique en ce qui a trait aux ressources pédagogiques, le contenu canadien authentique se fera de plus en plus disponible aux élèves de la maternelle jusqu'en 12^e année et aux étudiants postsecondaires.

3. *Améliorer les activités d'exportation*

Plus de 85 % des bénéficiaires du FLC sont des exportateurs et contribuent à faire des livres la deuxième exportation culturelle du Canada en importance. Les éditeurs se démarquent par rapport aux autres industries culturelles; les livres représentent environ 20 % de toutes les exportations culturelles du Canada.¹¹ Le FLC est en grande partie responsable de ce succès.

L'ANEL et l'ACP se réjouissent de la récente annonce relative à la Stratégie d'exportation créative du Canada et du fait qu'elle appuiera la participation du Canada à titre d'invité d'honneur à la foire du livre de Francfort en 2020. Cette initiative d'envergure positionnera le Canada sur la scène mondiale et aidera les éditeurs à faire croître leurs activités d'exportation en Allemagne et ailleurs. De nouveaux investissements dans le FLC permettront aux éditeurs canadiens de tirer pleinement profit de ces occasions.

Quel serait le portrait de la réussite?

- Les éditeurs canadiens feront croître leurs activités commerciales dans les marchés d'exportation existants et envisageront la conquête de nouveaux marchés.
 - Ils amélioreront leurs activités de commercialisation et de promotion de livres d'auteurs canadiens dans les marchés internationaux.
 - Les nouveaux exportateurs auront accès à des occasions de mentorat et d'encadrement.
4. *Aider à renforcer la capacité des maisons d'édition appartenant à des Autochtones et des professionnels de l'édition autochtones.*

Le soutien à l'édition autochtone est une priorité des politiques d'admissibilité et de financement du FLC; l'augmentation du FLC viendrait augmenter les répercussions du programme à cet égard.

Quel serait le portrait de la réussite?

- Les éditeurs de livres détenus par des Autochtones seront mieux outillés pour investir dans les ressources humaines, les nouvelles technologies, les ventes et la commercialisation.
- De nouvelles maisons d'édition détenues par des Autochtones verront le jour dans les collectivités partout au pays et auront les outils dont elles ont besoin pour réussir.
- Les peuples autochtones seront mieux représentés dans la population active de l'édition au Canada, dans tous les secteurs de l'industrie et à tous les échelons.

¹¹ « Profil d'exportation de l'industrie du livre canadien », Fonds du livre du Canada, ministère du Patrimoine canadien, mai 2017.

5. *Créer de nouveaux emplois et retenir les travailleurs qualifiés, notamment les femmes*

Les éditeurs canadiens font désormais concurrence à des entreprises spécialisées dans la technologie, bien outillées pour recruter et retenir les employés. Les maisons d'édition d'aujourd'hui doivent posséder un éventail de compétences en expansion constante : analyse des données, production vidéo et audio, développement Web, codage, etc. L'augmentation du FLC aiderait les éditeurs à attirer des gens de talent, à retenir les employés qu'ils forment et à améliorer la stabilité au sein de l'industrie.

Compte tenu du nombre élevé de femmes au sein de l'industrie, cet investissement serait particulièrement avantageux pour les professionnelles de l'édition. Soixante-dix pour cent des employés à temps plein directement employés par les maisons d'édition anglophones canadiennes sont des femmes;¹² en outre, de nombreuses maisons d'édition sont dirigées par des femmes ou comptent des femmes qui occupent des postes de haute direction.

Quel serait le portrait de la réussite?

- Plus de femmes occuperont des postes de direction au sein des maisons d'édition appartenant à des Canadiens; les femmes auront accès à des programmes de mentorat et de planification de la relève.
- Les salaires et les régimes d'avantages des éditeurs seront concurrentiels par rapport à ceux d'autres industries de création.
- Les éditeurs afficheront de meilleurs taux de rétention du personnel.

* * * * *

À propos de l'ANEL :

L'ANEL a été créée en 1992 et regroupe près de 100 éditeurs francophones du Québec et de partout au Canada. L'ANEL prône la liberté d'expression, le respect des droits de propriété intellectuelle et l'accès universel au livre comme base du savoir et outil d'apprentissage. L'ANEL agit à titre de représentant de l'industrie de l'édition au sein du milieu de la culture et auprès des entités politiques.

À propos de l'ACP :

L'ACP se veut la voix nationale des éditeurs indépendants canadiens de livres anglophones. L'ACP soutient ses 115 membres pour la création d'une industrie de l'édition viable sur le plan économique, détenue et exploitée par des Canadiens.

Pour plus de renseignements :

Richard Prieur
Directeur général, ANEL
514-273-8130, poste 230
prieur@anel.qc.ca

Kate Edwards
Directrice exécutive, ACP
416-487-6116, poste 2340
kate_edwards@canbook.org

¹² « The Canadian English-Language Book Publishing Industry Profile », Nordicity, juillet 2018, p. 16.